



Location : Port-au-Prince, HAÏTI
Application Deadline : 1^{er} avril 2018
Starting date: 15 avril 2018
Type of Contract: PCA
Languages Required : Français et Créole

Termes de référence pour la sélection d'une organisation de la société civile en vue de l'appui au renforcement des capacités professionnelles des femmes incarcérés dans la prison de Cabaret.

I. CONTEXTE

Depuis 1987, la « transition démocratique » en Haïti est marquée par d'importants défis de gouvernance de l'Etat et de faiblesse du système judiciaire. Les défis structurels demeurent majeurs. Manque d'indépendance, corruption, trafic d'influence, défaut de compétences et déresponsabilisation des acteurs génèrent au quotidien impunité et arbitraire. Le taux de condamnation est extrêmement bas, tandis que des milliers de démunis passent des années en prison dans des conditions inhumaines sans même être jugés. Les violations des droits humains se multiplient, alors que les victimes sont laissées à elles-mêmes. Le système n'accorde pas de sécurité juridique aux citoyens, surtout aux plus vulnérables, et n'offre de ce fait aucune base solide pour la reformation d'une société juste et équitable.

Tout particulièrement, les femmes et les personnes victimes de discriminations et de violences basées sur le genre ne bénéficient pas d'un accès concret à la justice et n'ont pas les moyens de défendre leurs droits par devant les tribunaux. Elles n'ont bien souvent pas les moyens de se faire accompagner d'un avocat, et, lorsqu'elles y parviennent, celui-ci n'est bien souvent pas sensibilisé aux spécificités de leur cas. L'espace judiciaire, au lieu d'être un espace de soutien, reproduit au contraire souvent des discriminations et même parfois des violences envers ces personnes vulnérables.

ONU Femmes, avec le financement du programme conjoint ROL avec la MINUSTAH en Octobre 2016, a pu implémenter des activités visant à réduire les violences à l'égard des femmes et filles à travers les quatre thématiques répondant de l'Etat de Droit : Justice, Police, Correctionnelle et les Droits Humains.

Dans le cadre de ce programme, ONU Femmes a pu fournir l'assistance légale aux femmes et filles, assurer la fourniture de services d'assistance légale pour des personnes subissant des violences basées sur le genre, afin de répondre à la situation préoccupante des femmes et des personnes victimes de discriminations et de violences basées sur le genre qui ne bénéficient pas d'un accès concret à la justice et n'ont pas les moyens de défendre leurs droits par devant les tribunaux.

En revanche, le niveau de vulnérabilités socioéconomiques des populations avec un seuil de pauvreté abjecte (plus de 60% de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté- avec moins de \$2,41par jour¹) constitue une violation systématique des droits fondamentaux et un frein aux victimes à réclamer leur droit. Ceci dit, ONU Femmes préconise une approche pluridisciplinaire et intégrée qui prend en compte les besoins pécuniaires des femmes victimes d'actes arbitraires et de violences, tout en respectant leurs dignités, en leur procurant une aide psychosociale, des formations professionnelles de cycle court avec la possibilité de développer une activité génératrice de revenus.

Dans la réalisation du projet, il est prévu plusieurs activités, entre autres, des formations professionnelles ciblant 75 femmes dans la prison de Cabaret. C'est dans ce cadre que ONU Femmes a décidé de faire appel à une organisation de la société civile, pouvant accompagner la Direction de l'Administration Pénitentiaire dans cette démarche.

II. Responsabilités spécifiques

Sous la supervision du responsable du projet, l'organisation sélectionnée formera 75 femmes détenues et 3 femmes victimes d'abus et d'exploitation en :

- Informatique
- Cosmétologie
- Cuisine et pâtisserie
- Entrepreneuriat

Elle devra assurer le suivi et l'évaluation de ces formations.

III. Livrables attendus

- Renforcement de l'équipe du projet.
- Formation de 75 femmes détenues et 3 femmes victimes d'abus et exploitation (formation modulée en fonction des besoins)
- Evaluation de la formation donnée aux détenues
- Assistance technique dans le démarrage d'une activité génératrice de revenus

IV. Période de consultation

La période de consultation devra être de 90 jours maximum. A noter que le rapport final doit être remis, évalué satisfaisant et approuvé par ONU Femmes avant le dernier jour du contrat.

V. Modalité de paiement

Le paiement des émoluments de l'institution se fera en deux tranches et de la manière suivante :

- 80 % après la signature du contrat ;
- 20% après la remise du rapport synthétique des formations, la cérémonie de remise de diplômes, l'évaluation et témoignage de satisfaction des instances pénitentiaires et des bénéficiaires et les rapports financiers acceptés et évalués satisfaisant.

VI. Lieu d'affectation

Les principales activités se tiendront dans la prison de Cabaret.

VII. Profil recherché

- Organisation de droits humains ou confessionnelle, spécialisée dans les domaines de formations professionnelles
- Au moins 5 ans d'expérience de travail sur les formations suivantes :
 - o L'Alphabétisation pour adultes ;
 - o L'Anglais
 - o L'informatique bureautique
 - o Les arts et métiers comme la Cosmétologie, la Cuisine-Pâtisserie, etc.
- Maîtrise écrite et orale du Français et du Créole ; l'anglais un atout
- Connaissance des acteurs du Système Pénitentiaire ;
- Rigueur et bonne capacité de rédaction.

VIII. Autres compétences

Conformité aux valeurs et normes d'ONU Femmes ;
Flexibilité, adaptabilité, capacité à travailler de manière autonome ;
Bonne connaissance du Système des Nations Unies.

IX. Composition du dossier

A.1.- Composition de l'offre technique :

- Une lettre d'expression d'intérêt et de disponibilité dûment exprimés ;
- Une présentation de l'organisation et de ses expériences en rapport avec les Termes de référence de la consultation ;
- Une présentation de la compréhension du mandat ;
- Une présentation de la méthodologie détaillée envisagée pour fournir les livrables.

A.2.- Critères d'Évaluation Technique

La commission technique évaluera pour chaque candidature, si elle est apte à exercer la consultation de façon satisfaisante. L'évaluation sera fondée sur les critères d'évaluation énoncés plus-bas.

Sur demande du rapporteur, avec l'accord de la commission, les candidats devront fournir par écrit, dans le délai imparti, tous les renseignements complémentaires éventuellement nécessaires jugés utiles. Ces renseignements ne doivent en rien modifier l'offre de base.

La commission d'évaluation des offres techniques, fera l'analyse de conformité et comparera les offres techniques sur la base des critères ci-dessous définis :

Critères	Note maximale
Etre une organisation de la société civile spécialisée dans les formations pour adultes	15
Disposer d'une solide expertise dans le travail au niveau des prisons	20
Maîtriser les deux langues suivantes : Français et du Créole	10

Avoir une connaissance des acteurs au niveau pénitentiaire	20
Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation d'activités à l'intention des populations carcérales, principalement femmes	15
Faire preuve de rigueur et avoir bonne capacité d'analyse et de rédaction	5

B. Offre financière

L'offre financière doit indiquer le coût global de la consultation, avec une description détaillée de toutes les charges y afférentes.

B.1.- Analyses des offres financières

Seules les propositions sélectionnées, ayant reçu une note supérieure ou égale à 70 points après analyse des offres techniques seront prises en compte pour l'ouverture et l'analyse des offres financières. Les offres financières ne devront pas porter de signes indicatifs du - de la consultante.

B.2.- Corrections des erreurs

Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la commission d'évaluation estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

X. Présentation des propositions

Les candidats doivent soumettre leurs offres dans une enveloppe contenant : la proposition Financière et la Proposition Technique. Les deux offres doivent être présentées dans des enveloppes différentes, scellées et sous pli fermé.

Les offres qui ne respecteront pas ces dispositions seront automatiquement éliminées.

1. Option de soumission

a) Option 1 : Par courrier

Adresse 13, Rue Stephen, Musseau, Pétion-Ville HT6140.

Si ce mode de soumission est choisi, les dossiers de candidatures devront être envoyés sous pli fermé et la seule mention sur l'enveloppe externe devra être : UNW – HTI et la mention

« Candidature organisation de femmes ou féministes en vue d'appui au renforcement des capacités des partis politiques à la prise en compte des questions d'égalité femmes et hommes »

b) Option 2 : Par courrier électronique

Adresse email : info.haiti@unwomen.org avec comme objet « **Sélection d'une organisation de la société civile en vue de l'appui au renforcement des capacités professionnelles des femmes incarcérés dans la prison civile de Cabaret.**

Si ce mode de soumission est choisi, seulement les deux offres (technique et financière) doivent être envoyées comme deux fichiers séparés. Toutefois, les offres financières devront être codées et seul(e)s les consultant (es) dont les offres passeront l'étape technique seront contacté(e)s pour qu'ils/elles

envoient le code pour ouvrir leurs offres financières. En cas de non-respect de ces instructions, ONU Femmes ne pourra en aucun cas être tenu responsable si la proposition est égarée ou si elle est ouverte prématurément.

Date limite de la soumission de la proposition

Les propositions devront être envoyées au plus tard le 1^{er} avril 2018 à 14h00, heure

Locale :

- Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées ;
- Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions.